

**Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES**

DELIBERATION N° 2021-068

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juin à 20h,

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 28 mai 2021, a tenu une réunion en session ordinaire à la mairie, en présentiel et à distance, par visioconférence, sous la présidence de M. Christophe AUBERT.

Etaient présents en séance : Christophe AUBERT, maire,
Éric GRAVIER, Patrick PELLORCE, Cécile NEYRAUD, Françoise MOREAU, adjoints
Marie-Hélène COING, maire déléguée de Mont de Lans
Laurent GIRAUD, Jean-Luc BISI, Paul VAN LEEUWEN, Enrica TASSO, Céline VALETTE, Fabien VEYRAT, Pascal ESPITALLIER, Angélique AGUILAR, conseillers municipaux.

Etaient présents en visioconférence : Agnès ARGENTIER, adjointe, Pierre BALME, maire délégué Venosc, Anne MILLET, conseillers municipaux.

Etaient absents : Camille DURDAN, Jocelyne MARTIN, André GARDEN.

Etaient représentés dans le cadre d'une procuration :

Ugo MOUNIER donne pouvoir à Fabien VEYRAT

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance pris au sein du conseil : M. Patrick PELLORCE et Mme Françoise MOREAU ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignés pour remplir ces fonctions qu'ils ont acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

DOMAINE : FINANCES LOCALES – 7.1.2.1 – Compte administratif

Objet : Approbation du compte administratif 2020 du Budget Principal

Les documents suivants sont annexés à la présente délibération :

- Compte Administratif 2020 du Budget Principal.
- La page des résultats du Compte de Gestion 2020 du Budget Principal.

Madame Cécile Neyraud, Présidente de séance, désignée conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales, pour l'examen du compte administratif du budget principal de la commune, donne lecture des résultats définitifs 2020.

Le résultat de la section d'investissement du budget principal est un déficit de 6 015 856,81 euros. La section de Fonctionnement se solde par un excédent d'un montant de 2 971 146,83 euros.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent en dépenses à 4 220 093,73€. Les restes à réaliser en recettes étant nuls, le solde à financer est de : 4 220 093,73€.

Les résultats globaux de clôture 2020, intègrent les résultats antérieurs de 2019 ainsi que les restes à réaliser. Ces derniers sont intégrés dans le budget supplémentaire 2021.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2020 (1)	3 093 703,44 €
Dépenses réalisées en 2020 (2)	9 109 560,25 €
Résultat 2020 (3=1-2)	-6 015 856,81 €
<i>Résultat antérieur 2019 (4)</i>	6 693 725,01 €
Résultat de clôture 2020 (5=3+4)	677 868,20 €
Restes à Réaliser en Dépenses (6)	4 220 093,73 €
Restes à Réaliser en Recettes (7)	0,00 €
Solde des Restes à Réaliser (8=7-6)	-4 220 093,73 €
Résultat Global de Clôture (5+8)	-3 542 225,53 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2020 (1)	22 255 846,95 €
Dépenses réalisées en 2020 (2)	19 284 700,12 €
Résultat 2020 (3=1-2)	2 971 146,83 €
<i>Résultat antérieur 2019 (4)</i>	5 415 088,19 €
Résultat de clôture 2020 (3+4)	8 386 235,02 €

Le Résultat global des deux sections (sans les RAR) est de 9 064 103,22 €.

Résultat global de Fonctionnement	8 386 235,02 €
Résultat global d'Investissement	677 868,20 €
Résultat Global de Clôture	9 064 103,22 €

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller présent en séance et à distance de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des membres présents en séance et en visioconférence :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du Budget principal.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le maire, Christophe AUBERT



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

I. Le cadre général

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année par la collectivité, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (les restes à réaliser). Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la commune.

A / LE BUDGET PRINCIPAL

A- I .La section de fonctionnement

a) Éléments préliminaires

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetière, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux participations versées par les délégataires, les autres collectivités et les partenaires.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue le résultat de l'exercice. Ce dernier cumulé avec le résultat antérieur (de N-1) détermine l'autofinancement disponible, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les dépenses de la section de Fonctionnement :

La crise sanitaire a eu des conséquences importantes sur le budget de la Commune : de fortes variations à la hausse comme à la baisse ont été enregistrées par rapport aux réalisations de l'exercice 2019.

OBJET	REALISE 2019	REALISE 2020	Evolution CA2020/CA 2019
Charges générales	6 824 408,63	6 487 890,55	-5%
Charges de personnel	6 511 725,17	6 349 664,50	-2%
Atténuation de produits	2 148 966,82	2 167 485,80	1%
Charges de gestion courantes	1 100 379,04	1 239 345,13	13%
Frais financiers	1 579 677,66	1 409 319,96	-11%
Charges exceptionnelles	132 167,48	151 061,12	14%
Dotation aux provisions	2 500 000,00	0,00	-100%
TOTAL DEPENSES REELLES	20 797 324,80	17 804 767,06	-14%
Opé.Ordre entre sections	5 580 514,85	1 479 933,06	-73%
DEPENSES TOTALES	26 377 839,65	19 284 700,12	-27%

D'une manière générale, les dépenses réelles sont en baisse de 14% par rapport à l'exercice 2019. Les charges générales et celles relatives au personnel enregistrent une baisse respectivement de -5% et de -2%.

Ces baisses s'expliquent aisément par la crise sanitaire et par les deux périodes de confinement :

- Pour les charges de personnel : Limitation des recrutements des saisonniers en raison de la fermeture de la Station.
- Pour les charges générales : de nouvelles dépenses à la hausse relatives aux achats de produits d'entretien et de prévention contre la propagation de la COVID (gels, masques, etc...).

Ces dépenses ont été compensées par la baisse d'autres charges courantes : les transports (scolaires et navettes touristiques), les fluides en raison de la fermeture des équipements publics, l'annulation de diverses manifestations, etc.

c) Les recettes de la section de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement ont également été impactées par la crise sanitaire. Elles concernent à la fois les recettes courantes et la fiscalité des activités touristiques.

Les recettes courantes liées à la facturation concernent les prestations du périscolaire, de la garderie, de la crèche, du Centre de Loisirs, des droits de stationnement.

Pour ce qui est des recettes liées à l'activité touristique : la taxe de séjour et la taxe sur les remontées mécaniques ont été également impactées.

Le tableau ci-après récapitule les réalisations sur les deux exercices (2019 et 2020) et établit les écarts.

OBJET	REALISE 2019	REALISE 2020	Evolution CA2020/CA 2019
Produits des services	1 947 087,19	1 629 508,36	-16%
Impôts et taxes	15 444 779,57	15 349 309,15	-1%
Dotations et participations	2 085 762,73	2 182 404,22	5%
Atténuation de charges	157 837,34	95 812,22	-39%
Autres produits gestion crte	1 877 520,12	1 765 078,69	-6%
Produits financiers	871 345,55	870 959,99	0%
Produits exceptionnels	4 432 569,96	341 694,32	-92%
Reprise de provision	850 000,00	0,00	-100%
Opé.Ordre entre sections	21 003,18	21 080,00	0%
RECETTES TOTALES	27 666 902,46	22 255 846,95	-20%

d) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020:

- Taxe d'habitation (TH) 18,11%
- Foncier bâti (FB) 27,26%
- Foncier non bâti (FNB) 49,01%
- Cotisation Foncière des Entreprises 32,24%.

Les taux des taxes directes locales sont identiques à ceux de 2018 et de 2019.

A-II. La section d'investissement

a) Éléments préliminaires

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes non récurrentes.

Elle regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

OBJET	REALISE 2020	OBJET	REALISE 2020
Rbsmt Capital de la dette	2 767 048,76	Dotations, fonds divers	1 112 579,84
Versmt de dotations et subv.	63 916,87	Immob. Corporelles	477,11
Etudes	87 426,54	Résultat affecté (Autofinanc	0,00
Immobilisation Corporelles	1 836 515,60	Emprunt mobilisé	0,00
Travaux en cours	2 867 112,59	Subventions	156 736,95
Subv. D'équipement versées	123 523,41	Cautions reçues	940,00
Participat. Capital SATA	999 900,00	Opé.Ordre entre sections	1 822 969,54
Opé.Ordre entre sections	364 116,48		
DEPENSES TOTALES	9 109 560,25	RECETTES TOTALES	3 093 703,44

c) Les principales opérations d'investissement réalisées en 2020

- Travaux de voirie : remise en état, sécurisation et marquage au sol (1177K€).
- Protection contre les risques naturels, principalement le Chambon (230 K€).
- Acquisition de véhicules, dont l'Unimog (677 K€).
- La fin des travaux du Cimetière de Venosc (367 K€).
- Service Logement-Espace saisonnier : travaux et achat de mobilier (230 K€).
- Acquisition du foncier (751 K€).
- Matériels et équipements pour les Services Techniques (134 K€).
- Subventions d'équipement pour les travaux dans les copropriétés et l'ORIL (115 K€).
- Travaux ZAC des Ougiers (102 K€).
- Travaux dans les Ecoles et la restauration scolaire (81,6 K€).

d) Les recettes d'investissement

- Le FCTVA 668 K€.
- La Taxe d'aménagement : 443 K€.
- Les subventions reçues : 156,7 K€.
- L'excédent reporté (de 2019 sur 2020) : 6 693 K€.

Aucun emprunt n'a été mobilisé sur l'exercice 2020.

III. Les résultats de l'exercice 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est défini comme la différence entre les recettes et les dépenses de chaque section.

a) La section de Fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 2 971 146,83€.

Recettes 2020	22 255 846,95 €
Dépenses 2020	19 284 700,12 €
Résultat 2020	2 971 146,83 €

b) La section d'Investissement

Le résultat de la section d'Investissement est déficitaire de -6 015 856,81 €.

Recettes 2020	3 093 703,44 €
Dépenses 2020	9 109 560,25 €
Résultat 2020	-6 015 856,81 €

c) Le résultat global

Le résultat global de l'exercice 2020 intègre les deux éléments suivants :

- Les Restes à Réaliser (RAR) 2020 reportés sur 2021. Il s'agit des crédits engagés en Investissement,
- Les résultats reportés de l'exercice antérieur (2019) de chaque section.

Le tableau ci-après récapitule les données et détermine le résultat global de clôture.

La Section d'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2020 (1)	-6 015 856,81 €
Résultat de l'exercice 2019 (2)	6 693 725,01 €
RESULTAT CUMULE (3=1+2)	677 868,20 €
Les RAR en dépenses (4)	4 220 093,73 €
Les RAR en recettes (5)	0,00 €
Solde des RAR (7=5-4)	-4 220 093,73 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE avec les RAR (3+7)	-3 542 225,53 €

La Section de FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2020 (1)	2 971 146,83 €
Résultat reporté 2019 (2)	5 415 088,19 €
RESULTAT CUMULE (1+2)	8 386 235,02 €

Le résultat global de clôture pour les 2 sections est de :

Résultat global de Fonctionnement	8 386 235,02 €
Résultat global d'Investissement	677 868,20 €
Résultat Global de Clôture (sans les RAR)	9 064 103,22 €
Solde des RAR	-4 220 093,73 €
Résultat Global de Clôture Avec les RAR	4 844 009,49 €

B) Le budget de l'EAU :

Les principaux travaux réalisés au niveau du Budget de l'Eau concernent la viabilisation de la ZAC des Ougiers et les études pour la réalisation d'un réservoir d'eau potable sur la Station.

B- I - La section d'Investissement

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	Réalisé 2020	OBJET	Réalisé 2020
Rbsmt Capital de la dette	116 844,77	Dotations, fonds divers	320 934,52
Travaux en cours	88 028,50	Créances sur Collectivités	42 337,82
Opérations d'ordre	22 680,80	Amortissements	273 828,92
DEPENSES TOTALES	227 554,07	RECETTES TOTALES	637 101,26

Les créances perçues par ce budget concernent des remboursements d'emprunts par la Syndicat d'assainissement (SACO).

B- II - La section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	Réalisé 2020	OBJET	Réalisé 2020
Charges générales	8 887,50	Redevance AEP	354 337,12
Frais financiers	27 215,93	Autres produits financiers	36 282,50
Charges de gestion courantes	70 617,38	Subvention de la Commune	120 000,00
Dotation aux amortissements	273 828,92	Quote part des Subv	22 680,80
DEPENSES TOTALES	380 549,73	RECETTES TOTALES	533 300,42

B-III - Les résultats de l'exercice 2020

a) La section de Fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 152 750,69 €.

Recettes 2020	533 300,42 €
Dépenses 2020	380 549,73 €
Résultat 2020	152 750,69 €

b) La section d'Investissement

Le résultat de la section d'Investissement est excédentaire de 409 547,19 €.

Recettes 2020	637 101,26 €
Dépenses 2020	227 554,07 €
Résultat 2020	409 547,19 €

c) Le résultat global

Le résultat global de l'exercice 2020 intègre les résultats reportés de l'exercice antérieur (2019) de chaque section et le solde des Restes à Réaliser.

Le tableau ci-après récapitule les données et détermine le résultat global de clôture.

La Section d'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2020 (1)	409 547,19 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 (2)	50 885,41 €
RESULTAT CUMULE (3=1+2)	460 432,60 €
Solde des Restes à Réaliser (4)	-143 639,83 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE (3+4)	316 792,77 €

La Section de FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2020 (1)	152 750,69 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 (2)	0,00 €
RESULTAT CUMULE (1+2)	152 750,69 €

Le résultat global de clôture pour les 2 sections est de :

Résultat global de Fonctionnement	152 750,69 €
Résultat global d'Investissement	460 432,60 €
Résultat Global de Clôture	613 183,29 €

C) Le budget annexe du Lotissement de Venosc:

La Commune a créé en 2020 un budget annexe pour la création d'un lotissement à Venosc, constitué de 7 lots. L'objectif étant de créer de l'habitat permanent et d'inciter l'installation de jeunes couples dans les villages.

Toutefois, en raison de la crise sanitaire, les études et les travaux de viabilisation n'ont pas été entrepris.

C'est ce qui explique le résultat nul pour les réalisations budgétaires dans les deux sections.

Résultats budgétaires de l'exercice

72000 - LES DEUX ALPES

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 038 980,00	25 759 362,92	41 798 342,92
Titres de recette émis (b)	3 093 703,44	29 259 948,31	32 353 651,75
Réductions de titres (c)		7 004 101,36	7 004 101,36
Recettes nettes (d = b - c)	3 093 703,44	22 255 846,95	25 349 550,39
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 038 980,00	25 759 362,92	41 798 342,92
Mandats émis (f)	9 138 479,05	19 751 547,73	28 890 026,78
Annulations de mandats (g)	28 918,80	466 847,61	495 766,41
Depenses nettes (h = f - g)	9 109 560,25	19 284 700,12	28 394 260,37
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 971 146,83	
(h - d) Déficit	6 015 856,81		3 044 709,98

Envoyé en préfecture le 09/06/2021

Reçu en préfecture le 09/06/2021

Affiché le

SLOX

ID : 038-200064434-20210601-DEL2021068-DE

12/88

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72000 - LES DEUX ALPES

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	6 693 725,01		-6 015 856,81		677 868,20
Fonctionnement	5 415 088,19		2 971 146,83		8 386 235,02
TOTAL I	12 108 813,20		-3 044 709,98		9 064 103,22
II - Budgets des services à caractère administratif 72003-LOTISSEMENT VENOSC					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 72002-EAS LES DEUX ALPES					
Investissement	50 885,41		409 547,19		460 432,60

Envoyé en préfecture le 09/06/2021

Reçu en préfecture le 09/06/2021

Affiché le

SLOX

ID : 038-200064434-20210601-DEL2021068-DE

23/08